

Conditions de livraison

Nous vous informons qu'en cas d'avarie de transport , les récépissés de transport doivent être rédigés correctement afin que cette avarie soit prise en charge par l'assurance du transporteur.

Merci d'ouvrir le colis en présence du transporteur ou livreur afin de vérifier le bon état de la marchandise.

Les réserves ou les courriers avec Les mentions imprécises : « sous réserve de déballage » ou « colis abimé » ou « colis ouvert » n'ont aucune valeur juridiques pour la garantie ou le remboursement d'une pièce abimée qui n'aurait pas été vérifiée et signalée précisément sur le bon d'embarquement du transporteur .

Confirmer les réserves par lettre recommandée accusé de réception dans les 3 jours (article L133.3 du code du commerce)

Si vous ne refusez pas un colis abimé ou contenant des articles cassés , cela vaut acceptation en l'état et aucun recours n'est possible par la suite.

Exemple de déclaration d'avarie sur récépissé :

- 1^{er} cas : colis refusé , choc avant droit , peinture rayée , etc...
- 2^{eme} cas : matériels conservés par vos soins : même déclaration d'avarie mais avec une confirmation par lettre recommandée avec AR au transporteur sous 72H (article L133.3 du code du commerce)

Remarques : notre responsabilité n'est pas engagée dans le cas de manquants occultes (colis manquant dans palette filmée) et les avaries occultes (marchandise abimée dans un emballage en bon état)

Si la déclaration d'avarie n'est pas rédigée comme indiqué ci-dessus , VM AUTOMATERIELS ne prendra pas en charge le remplacement du matériel.

Nous vous souhaitons bonne réception et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Vm automateriels
RN11
17540 loiré de vézines
PR1700011D